

## Modification à l'indication reconnue pour le paiement du Freestyle Libre<sup>MC</sup>.

Sur recommandation de l'INESSS, l'indication reconnue pour le paiement du Freestyle Libre<sup>MC</sup> a été modifiée par le retrait de la condition d'avoir au moins 2 années d'expérience dans l'autogestion du diabète et par la durée de la période d'autorisation initiale, qui passe de 3 à 6 mois. Cette modification sera effective le 29 avril 2020.

Le retrait du critère de 2 ans d'expérience dans l'autogestion du diabète fait suite au retrait de ce critère par Santé Canada alors que la prolongation de la période d'essai du Freestyle Libre<sup>MC</sup>, passant de 3 à 6 mois, serait davantage en phase avec la réalité clinique.

De plus, l'INESSS ajoute des précisions entourant le critère de thérapie insuline intensive, qui réfère à 2 méthodes d'administration de l'insuline :

- Le traitement standard consistant à des injections multiples d'insuline par jour (3 injections ou plus);
- L'utilisation d'une perfusion sous-cutanée continue d'insuline administrée à l'aide d'une pompe.

### L'indication reconnue correspondra dorénavant à la suivante :

- personnes **diabétiques** âgées de 18 ans ou plus ~~qui disposent d'au moins 2 années d'expérience dans l'autogestion de leur diabète et~~ qui satisfont aux 3 critères suivants :
- thérapie insulinaire intensive (**traitement par pompe à insuline ou  $\geq$  3 injections d'insuline par jour**);  
et
  - problèmes d'hypoglycémies fréquentes ou graves;  
et
  - nécessité d'une autosurveillance glycémique au moins 8 fois par jour.

La demande initiale est autorisée pour une période de ~~3~~ 6 mois pour évaluer la capacité des patients à utiliser le FreeStyle Libre<sup>MC</sup> et à porter le capteur.

Les demandes de poursuite de traitement sont autorisées pour une demande maximale de 12 mois si la personne montre une utilisation optimale du FreeStyle Libre<sup>MC</sup>, soit au moins 70 % du temps.

**Pour plus d'informations veuillez consulter votre représentant local.**